



AGENCE RÉGIONALE
DE LA **BIODIVERSITÉ**
centre-val de loire



RAPPORT
d'activité
2024

SOMMAIRE

- 4 ÉDITO
- 6 L'AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ
- 8 RÉTROSPECTIVE 2024
- 10 ZOOM SUR : LES 5 ANS DE L'AGENCE
- 15 L'ARB EN ACTIONS
 - P.16 OBSERVER LA BIODIVERSITÉ RÉGIONALE ET PARTAGER SA CONNAISSANCE
 - P.18 SENSIBILISER, FORMER ET MOBILISER SUR LA BIODIVERSITÉ
 - P.20 ACCOMPAGNER LES ACTEURS ET FAIRE ÉMERGER LEURS PROJETS
 - P.30 ANIMER LE COLLECTIF ARB
 - P.32 PUBLICATIONS 2024

L'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire est cofinancée par le Conseil régional Centre-Val de Loire et l'Office français de la biodiversité.



Photo de couverture : *Carpocoris mediterraneus* sur *Eryngium campestre*

Crédit : Chloé DEGABRIEL

Biodiversité... tous les publics impliqués !

« Dès les travaux de préfiguration de l'ARB, **les collectivités** ont été identifiées comme le public prioritaire du fait de leurs compétences (urbanisme, planification, gestion des espaces publics, des équipements, des espaces verts et du patrimoine arboré...), de l'interaction de leurs projets avec la biodiversité, et du rôle d'exemple qu'elles jouent vis-à-vis des habitant-es.

2024 a été à ce titre une année importante pour l'ARB avec le **renforcement des dispositifs d'animation territoriale**, notamment par la conception d'outils pouvant être utilisés par les services de l'État et de la Région, afin de favoriser l'appropriation des **enjeux**, d'identifier des **solutions concrètes**, et de partager les **expériences entre pairs**.

Supports pédagogiques, visites professionnelles du Biodiv'tour, webinaires thématiques « À l'heure de la biodiv' », atelier de projection face au changement climatique « Mon territoire demain - La nature comme solution », publications de l'Observatoire... autant d'outils déployés tout au long de l'année pour diffuser largement les enjeux et les solutions et favoriser le passage à l'action.

En complément, un élargissement des publics s'est également amorcé, avec :

- **une animation test sur 3 ans à destination des réseaux économiques**, par l'entrée des besoins et attentes des entreprises. Il s'agit de donner envie d'agir concrètement en montrant que cela est possible, utile et dans leur intérêt, puis de faciliter la mise en œuvre des projets ;
- **l'accompagnement jusqu'en 2031 d'un collectif d'agriculteur-rices** volontaire sur l'aire d'alimentation de captage d'eau potable du Porche au sud de Bourges pour améliorer la biodiversité locale tout en préservant la viabilité économique de l'activité agricole.

2024 a aussi été l'occasion de fêter les **5 ans de création de l'ARB** ! L'opportunité de faire le bilan des travaux réalisés, et de se projeter avec les membres et les partenaires pour poursuivre notre action volontariste et collaborative au cours des prochaines années. »



Jean-François BRIDET
Président de l'ARB Centre-Val de Loire



Jean-Noël RIEFFEL
Vice-président de l'ARB Centre-Val de Loire



L'AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ

Coopérer pour la biodiversité !

L'Agence vise à apporter des solutions concrètes et cohérentes, répondant à des besoins multiples (publics, privés, associatifs, individuels...) et aux enjeux des territoires. Elle inscrit son rôle et ses missions dans une dynamique de coopération en faveur de l'environnement avec ses 22 structures membres et de nombreux partenaires locaux comme nationaux.

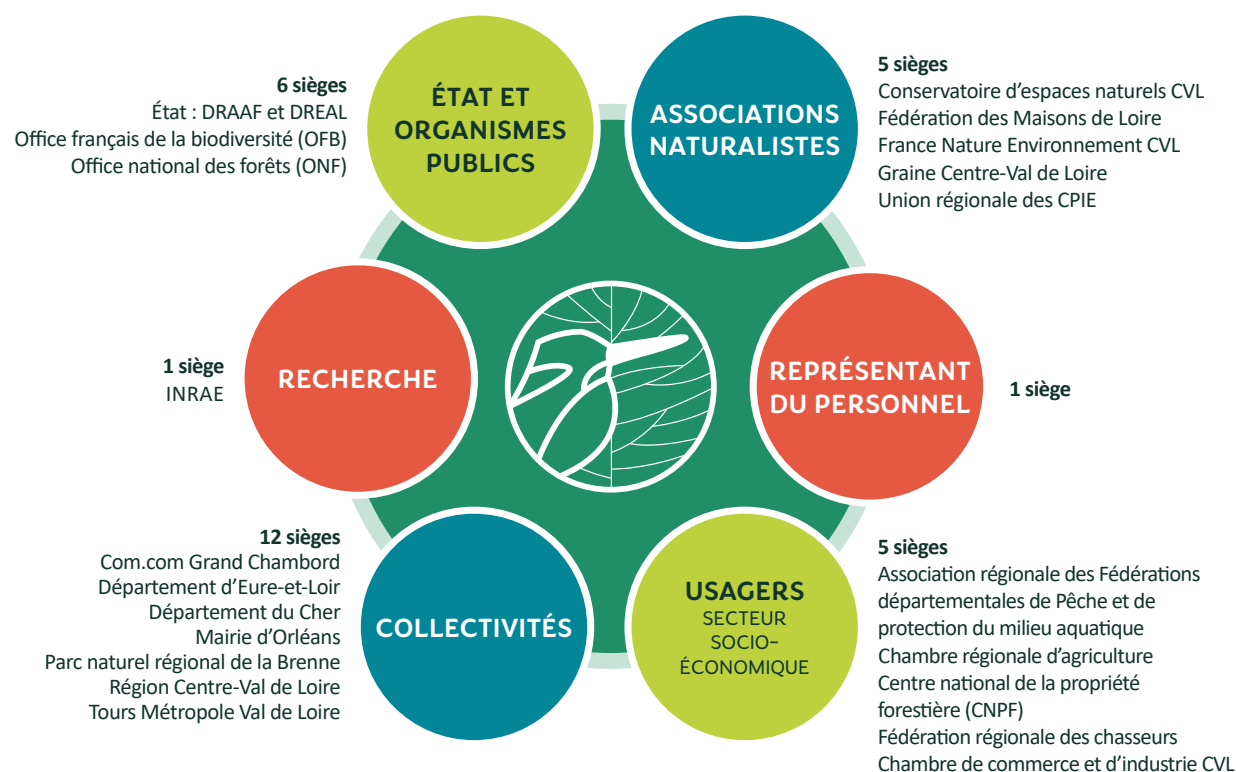
Créée le 1^{er} janvier 2019, l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) Centre-Val de Loire est le fruit d'une volonté régionale forte.

L'ARB renforce le maillage territorial, impulsé par la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages promulguée en 2016.

L'État, la Région Centre-Val de Loire, l'Office français de la biodiversité (OFB) et les Départements du Cher et de l'Eure-et-Loir en sont les membres constitutifs.

L'Agence représente une réelle opportunité pour les territoires d'innover dans la mise en œuvre des politiques publiques en faveur de la reconquête de la biodiversité.

L'Agence régionale de la biodiversité est portée par un collectif de **22 structures membres** d'horizons très diversifiés, et s'appuie sur l'expertise de nombreux acteurs, locaux comme nationaux, engagés dans la préservation de la biodiversité de notre région.



Roitelet triple bandeau © M. Queyrie

Partager une vision

Feuille de route guidant les travaux collectifs jusqu'en 2027, la stratégie pluriannuelle a été définie en 2023 avec les membres à partir des axes stratégiques et opérationnels de 2019. Afin de s'inscrire dans la continuité du travail engagé, l'ARB a poursuivi son ambition avec les mêmes axes de travail, tout en les restructurant : de la connaissance jusqu'à l'action en passant par la sensibilisation. Document collectif et transversal, cette stratégie oriente les actions menées chaque année, développées dans le rapport d'activité, et dote le collectif d'objectifs communs que chaque structure peut s'approprier et déployer.

Construire des projets collectifs

« Stratégie Nationale Biodiversité 2030, planification écologique, adaptation climatique... Autant de **défis majeurs** pour les territoires ! Comment **inspirer et accompagner les collectivités** à intégrer pleinement la biodiversité dans leurs projets locaux (CRTE, CRST par exemple) ? C'est à cela que s'est notamment attelé le collectif ARB en 2024 en concevant des **supports adaptés** à ces défis dans le cadre de l'**animation territoriale biodiversité**. Avec l'aide du Fonds Vert, le projet s'est concrétisé et l'ARB a su créer un poste pour cette **mission sur 2 ans**. Depuis sa création, l'ARB a su créer de **nouveaux formats d'accompagnement des territoires** (webinaires, partage d'expériences, journées techniques...) autour des **enjeux** et des **solutions**. Les collectivités trouvent un intérêt certain à ce réseau. Aujourd'hui, l'animation territoriale doit permettre de démultiplier les actions en faveur de la biodiversité. Ensemble, construisons des territoires plus vivants ! »



Pierre Grzelec
Chef du Département Biodiversité à la DREAL Centre-Val de Loire



Séminaire des 5 ans, le 18 décembre à Olivet (45) © ARB

RÉTROSPECTIVE 2024

Comme chaque année, de nombreux événements à destination de divers publics (élu-es, technicien-nes, étudiant-es...) ont eu lieu en 2024. Des rencontres sont régulièrement organisées par l'ARB, co-organisées ou organisées par les membres et partenaires, pour monter en compétences, partager des

expériences, comprendre les services rendus par la nature et les solutions qu'elle comporte. Ce fut une année particulièrement enrichissante puisque les 5 ans de l'Agence et les 10 ans de l'Observatoire ont permis de revenir sur les actions menées depuis la création et d'échanger sur nos axes de travail à venir.

JOURNÉE TECHNICIENS DE RIVIÈRES (p.27)

Mesland | 5 avril



JOURNÉE SANTÉ ET GROSSES CHALEURS (p.29)

Orléans | 30 mai

plus de 80 personnes ont pu bénéficier d'un éclairage pour agir face aux îlots de chaleur grâce aux Solutions fondées sur la Nature



INTERVENTION AU LYCÉE CHARLES PÉGUY

Orléans | 16 avril



INTERVENTION SUR « LES SOLS : TOUT UN ÉCOSYSTÈME »

pour les Rencontres Biodiversité du PETR Centre-Cher
Bourges | 15 octobre
© PETR Centre-Cher



JOURNÉE TECHNIQUE Collectif régional « Adaptation au changement climatique » (p.29)

Orléans | 11 octobre



INTERVENTION À LA VILLE DE TOURS
Petit-déjeuner RSE et mécénat d'entreprise sur la nature en ville
Tours | 16 octobre | © Ville de Tours



JOURNÉE TECHNIQUE DU DISPOSITIF TEN (p.22)

Montargis | 8 octobre
© AME



SÉMINAIRE DES 5 ANS DE L'ARB CENTRE-VAL DE LOIRE (p.10)

Olivet | 11 et 18 décembre



INTERVENTION DANS LE CADRE DU MODULE DE FORMATION « RENATURATION DES COURS D'ÉCOLE »

par FNE Centre-Val de Loire (p.18)
Orléans | 21 octobre | © FNE Centre-Val de Loire



EXPÉRIMENTATION DE L'ATELIER DE PROJECTION « MON TERRITOIRE DEMAIN - LA NATURE COMME SOLUTION » (p.28)

Blois | 3 octobre
à la Biennale Nature & Paysage



LANCEMENT DES WEBINAIRES « À L'HEURE DE LA BIODIV' » (p.21)

En ligne | 30 septembre
avec un premier cycle sur la végétalisation



EXPOSITION « LA BIODIVERSITÉ ET NOUS » (p.19)

Mairie de Saran | 27 mai au 15 juin | © Ville de Saran
dans le cadre du mois de la biodiversité
« Naturellement dehors ! »



en **2024**
chiffres

131
collectivités
accompagnées

59
événements
grand public et
professionnels

2168
participants aux
événements et
rencontres

ZOOM SUR : LES 5 ANS DE L'AGENCE

C'est un **séminaire spécial** qui attendait le collectif cette année : le séminaire marquant les 5 ans de création de l'Agence !

Après un **bilan** réalisé en amont avec les membres, le 18 décembre a été un **temps de réflexion collective** sur les **enjeux et priorités** à venir aux côtés également d'autres

partenaires de travail concernés par les enjeux de biodiversité et d'habitabilité des territoires.

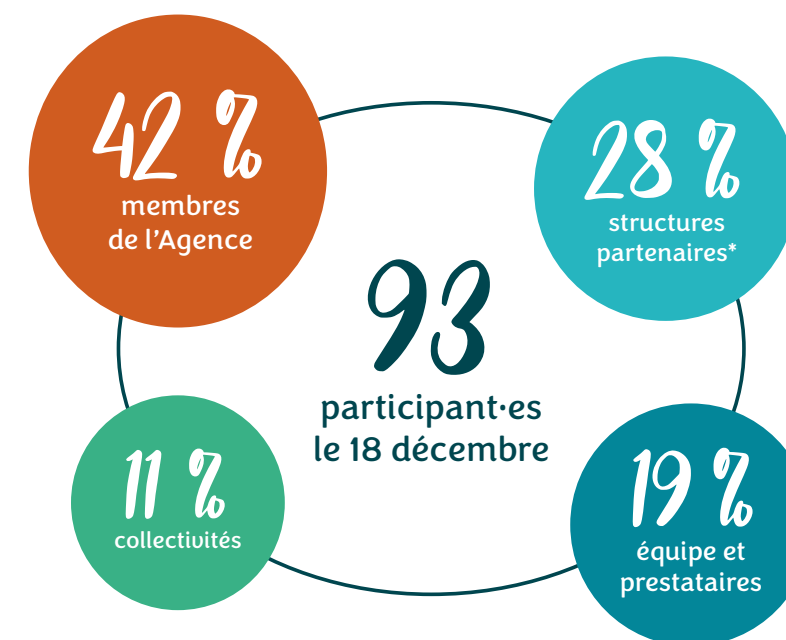
En effet, depuis 2019, la coopération de l'Agence en faveur de la biodiversité s'est progressivement installée avec de nombreuses structures, au-delà des organisations membres. Il semblait donc naturel de les associer à cet anniversaire.



Évènement d'inauguration de l'ARB en septembre 2019 © ARB

Les premiers points saillants mis en évidence lors de la restitution des ateliers viennent confirmer des besoins déjà identifiés, s'inscrivant alors dans des axes de travail ou des réflexions déjà amorcés :

- la nécessité de renforcer les actions à destination des **agriculteur·rices** et des **entreprises**.
- le besoin d'un **support ou dispositif** qui permette de **créer du lien à différentes échelles** du territoire et de toucher les publics les plus éloignés des sujets relatifs à la biodiversité.
- l'importance, en cas de **création d'un évènement** dédié à la biodiversité, de dépasser les formats classiques, de le construire collectivement et de s'articuler autour d'évènements déjà existants.
- l'intérêt de valoriser davantage les productions de l'Observatoire, en **vulgarisant** les publications, en augmentant la connaissance des **chiffres communaux et intercommunaux**, en diversifiant les **moyens de communication** et les formats, et en se rapprochant de **l'enseignement**.



* agences d'urbanisme, CAUE, Syndicat de rivière, Pays, DDT, associations naturalistes...

Une ambition renouvelée pour la biodiversité en Centre-Val de Loire

C'est un programme riche qui attendait les participant·es, à l'Alliage (Olivet) le 18 décembre, avec de nombreuses interventions et plusieurs ateliers tournés vers l'avenir.

- **Introduction** par Jean-François Bridet, Président, et Jean-Noël Rieffel, Vice-président.
- **Rappel des éléments de bilan** par Catherine Bertrand, directrice.
- Présentation des **points communs et particularités des ARB**, par David Poncet, chef de projet Agences régionales de la biodiversité à l'OFB.
- **Table ronde « Comment sensibiliser pour mobiliser et donner envie d'agir ? »** avec Sébastien Florès de l'OFB, Christophe Picard de la mairie de Boigny-sur-Bionne, Laura Linde Doiseau du collectif Récits'danses.
- **Ateliers de réflexion autour de 3 projets d'intérêt régional** : la création d'Assises régionales de la biodiversité, la valorisation des travaux de l'Observatoire, le trio d'actions à mener en matière de mobilisation.
- Expérimentation et avis sur un **nouvel atelier d'adaptation au changement climatique** (p.29).
- Restitution théâtrale par La Belle Boîte.

Il s'agit désormais d'étudier plus amplement les retours réalisés au moment des ateliers afin d'enrichir les actions et prochaines orientations.



AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ : RETOUR SUR 5 ANS D' ACTIONS COLLECTIVES

2019

2024

LE COLLECTIF ET LES PARTENAIRES



UN CONSEIL
D'ADMINISTRATION
REPRÉSENTATIF DE
TOUS LES ACTEURS



CO-FINANCEMENT PAR
LE CONSEIL RÉGIONAL
ET L'OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

ÉTAT ET ORGANISMES
PUBLICS

REPRÉSENTANTS
DES USAGERS

COLLECTIVITÉS

ASSOCIATIONS
NATURALISTES

REPRÉSENTANT
DE LA RECHERCHE

22 MEMBRES ACTIFS

L'ANIMATION TERRITORIALE



L'ARB COMME CENTRE DE RESSOURCES



LE PORTAIL DE
LA BIODIVERSITÉ
(EN LIGNE DEPUIS 2021)

DÉCOUVRIR
COMPRENDRE
AGIR



COORDINATION ET
ANIMATION SUR LES
MILIEUX AQUATIQUES

45 CONTRATS TERRITORIAUX
EN COURS EN 2024

1 JOURNÉE « GESTIONNAIRES DES
MILIEUX AQUATIQUES » PAR AN,
AVEC ENVIRON 80 PARTICIPANTS

LES SOLUTIONS
D'ADAPTATION FONDÉES
SUR LA NATURE (SFN)

TERRITOIRES ENGAGÉS
POUR LA NATURE
(DEPUIS 2019)

42 COLLECTIVITÉS
RECONNUES EN 2024

2 RENCONTRES PAR AN

LE BIODIV'TOUR
(DEPUIS 2023)

11 VISITES THÉMATIQUES POUR
SENSIBILISER LES COLLECTIVITÉS
ET FACILITER LA COOPÉRATION

UN PROJET TRANSVERSAL : LA VÉGÉTALISATION



UNE VINGTAINÉ DE
STRUCTURES
CONTRIBUTRICES

UNE DOUBLE ENTRÉE
CLIMAT/BIODIVERSITÉ



AU SERVICE DE
LA SANTÉ, DE
L'ATTRACTIVITÉ ET
DE L'ADAPTABILITÉ

UN CYCLE DE
WEBINAIRES



DES SUPPORTS MIS À DISPOSITION :

LE GUIDE
« PLANTER LOCAL »



INITIÉ PAR
L'OBSERVATOIRE

ARBRES ET
ARBUSTES ADAPTÉS
À NOTRE RÉGION

TOUS
PUBLICS

LE GUIDE
« SEMER LOCAL »

DESTINÉ AUX
PROFESSIONNELS

POUR RESTAURER /
IMPLANter UN PRAIRIE
OU UN COUVERT

LA BOÎTE À OUTILS
« VÉGÉTALISONS! »



POURQUOI
VÉGÉTALISER ?

CHOISIR, SEMER,
ENTREtenir...

STRATÉGIE 2023-2027 : 4 AXES POUR GUIDER LES ACTIONS

OBSERVER LA
BIODIVERSITÉ
RÉGIONALE ET
PARTAGER SA
CONNAISSANCE

ACCOMPAGNER
LES ACTEURS DANS
LES TERRITOIRES
ET FAIRE ÉMERGER
DES PROJETS

SENSIBILISER,
FORMER ET
MOBILISER

ANIMER LE
COLLECTIF
ARB

L'ANIMATION DU COLLECTIF



10 ANS DÉJÀ !

L'OBSERVATOIRE
RÉGIONAL DE LA
BIODIVERSITÉ
(DEPUIS 2014)

PLUS DE 200
CONTRIBUTEURS

ÉCLAIRER LA
DÉCISION PUBLIQUE

INFORMER LES
CITOYENS ET
INCITER À AGIR

LES SÉMINAIRES
ANNUELS

DES PROJETS
CONCRETS ET
STRATÉGIQUES

DES TEMPS
FÉDÉRATEURS

AGRICULTURE ET
BIODIVERSITÉ
(SÉMINAIRE 2021)

TESTER ET PROMOUVOIR
DES SOLUTIONS VIABLES
ET FAVORABLES À LA
BIODIVERSITÉ

MOBILISATION
CITOYENNE
(SÉMINAIRE 2023)

ATTENTES ET
BESOINS DU
PUBLIC

CONCEPTION DE
DISPOSITIFS ET
D'OUTILS ADAPTÉS

EXPOSITIONS,
ANIMATIONS...MAIS
AUSSI ÉTUDES



L'ARB EN ACTIONS

AUTOUR DE 4 AXES MAJEURS :

Les activités conduites tout au long de l'année 2024 s'inscrivent dans la stratégie pluriannuelle 2023-2027, déclinée en quatre grands axes.

OBSERVER
LA BIODIVERSITÉ
RÉGIONALE ET
PARTAGER SA
CONNAISSANCE

SENSIBILISER,
FORMER ET
MOBILISER SUR
LA BIODIVERSITÉ

ACCOMPAGNER
LES ACTEURS DANS
LES TERRITOIRES
ET FAIRE ÉMERGER
LEURS PROJETS

ANIMER
LE COLLECTIF
ARB



OBSERVER LA BIODIVERSITÉ RÉGIONALE ET PARTAGER SA CONNAISSANCE

Mieux *connaître* pour mieux *préserver*

Créé en 2014, l'Observatoire régional de la biodiversité vise à mieux connaître et comprendre les enjeux régionaux d'érosion de la biodiversité. L'Observatoire évalue et mesure l'état de santé de la biodiversité en Centre-Val de Loire et les pressions qui s'exercent sur elle, et partage ensuite l'information. Les publications de l'Observatoire visent à éclairer la décision publique dans ses projets d'aménagement, informer les citoyen·nes et inciter ainsi à agir.



L'Observatoire, un collectif avant tout

L'Observatoire incarne la mission de partage de la connaissance de l'Agence qui en assure l'animation. Les **3 copilotes**, DREAL, Région et Office français de la biodiversité décident des orientations et accompagnent les travaux. L'Observatoire est constitué de **3 pôles** :

- **faune** animé par FNE Centre-Val de Loire ;
- **flore et habitats** animé par le CBN du Bassin parisien ;
- **gestion des milieux naturels** animé par le Cen Centre-Val de Loire.

Les pôles initient et réalisent des projets, et

contribuent avec leurs membres aux travaux de l'Observatoire. **Les membres des pôles et les partenaires** partagent leurs données pour une valorisation via des indicateurs, des retours d'expérience, des fiches espèces ou espaces emblématiques, ainsi que des journées techniques pour monter en compétences.

Plus de 200 contributeur·rices participent aux productions de l'Observatoire, qui depuis 10 ans valorise et vulgarise les données scientifiques et naturalistes régionales. Chaque publication est consultée par un comité de relecture qui assure la validité du contenu.

10 ans d'actions : connaître la biodiversité pour mieux la préserver

Afin de célébrer ces **10 ans** d'actions collectives et ces travaux, l'Observatoire a créé **un poster**, disponible sur le Portail de la biodiversité, composé de **4 parties** pour :

- **admirer** la richesse de la biodiversité régionale ;
- **en savoir plus** sur les pressions qui s'exercent sur elle ;
- **s'inspirer** grâce à quelques exemples d'actions ;
- **mieux comprendre** l'Observatoire et l'importance de la connaissance.



Quoi planter et quoi semer ? Être accompagné·e dans ses choix

Les guides Planter et Semer local listent, pour l'un, les **arbres et arbustes**, et pour l'autre, les **herbacées génétiquement locales**, adaptés à un objectif d'implantation ou de restauration des milieux pour préserver la biodiversité.

- **Planter local** est à destination de toutes et tous : il permet d'être guidé·e dans le choix d'essences qui correspondent aux conditions pédo-climatiques et géologiques de son lieu d'habitation et qui sont adaptées à ce terroir depuis des centaines d'années.
- **Semer local** s'adresse à un public technique. Les premières pages du guide détaillent les intérêts des végétaux locaux, des retours d'expérience utiles, des liens et ressources complémentaires. Les espèces herbacées sont déclinées selon 7 milieux types, eux-mêmes sous-classés par sols acides ou sols calcaires.

61 espèces d'arbres et d'arbustes

173 espèces d'herbacées



Découvrez-les en flashant ce QR code !



Synthétiser et partager la donnée : les nouveaux indicateurs de l'Observatoire

Via le traitement et la vulgarisation de données techniques publiques ou privées, l'Observatoire produit des indicateurs sur la biodiversité en région : état des milieux naturels, pressions s'exerçant sur les espèces, actions menées pour enrayer les déclin...

Ces indicateurs évoluent et deviennent **numériques** afin d'apporter plus de nuances. **Les récap'** viennent compléter ces mises à jour et proposent les grands chiffres-clés de la thématique en un recto-verso imprimable.



SENSIBILISER, FORMER ET MOBILISER SUR LA BIODIVERSITÉ

Mettre la biodiversité au cœur de la société

L'ARB s'attache à mettre la biodiversité au cœur de la société, par la diffusion de la connaissance, par la mobilisation et l'accompagnement des acteurs et par la coordination d'actions de sensibilisation. L'objectif est de rappeler la place centrale de la biodiversité, puisque nous en faisons partie et nous en dépendons.

Face à l'interdépendance des enjeux environnementaux, et notamment des enjeux climatiques et de préservation de la biodiversité, nous avons toutes et tous un impact par nos décisions, nos gestes quotidiens et nos comportements. La formation permet ainsi de renforcer les réseaux compétents en matière de biodiversité pour une diffusion de la connaissance et des moyens d'action.



La formation

Pour développer l'action

Développer les compétences des acteurs du territoire est essentiel pour leur permettre d'acquérir les connaissances clés, de comprendre les enjeux, de découvrir des projets réalisés sur le territoire et ainsi faciliter le passage à l'action. Chaque année, l'ARB élabore le **programme de formations en faveur de l'environnement et de la biodiversité**. Coordonné par le **GRAINE Centre-Val de Loire** au titre de l'Agence, ce programme est construit avec des organismes de formation à partir des besoins identifiés et des enjeux environnementaux régionaux. Il permet d'acquérir ou de renforcer :

- des **compétences éducatives** (prise de parole, animation, école du dehors, écoanxiété...);
- des **compétences techniques et transversales** (secourisme en nature...);
- des **savoirs scientifiques et naturalistes** (plantes sauvages et comestibles, forêt, coléoptères...);
- des **connaissances sur des thèmes à enjeux** (santé...).

12 formations

En parallèle, l'ARB organise des rencontres techniques thématiques, des webinaires, des visites de terrain... autant de formats complémentaires pour favoriser la compréhension des enjeux, le partage d'expérience, et ainsi donner envie d'agir.

Le mois de la biodiversité

« Santé et biodiversité, tout est lié ! »

Cette édition 2024 du mois de la biodiversité « Naturellement dehors ! » souhaitait mettre en lumière les services rendus par la nature et notamment l'importance du lien entre la santé des écosystèmes et celle des humains.

Cela a pris, par exemple, la forme d'animations de découverte des plantes médicinales, d'éveil sensoriel ou de sport en extérieur.

De manière générale, en proposant une reconnexion à la nature, essentielle à notre bien-être, les **143 animations** du mois de la biodiversité ont offert aux participant-es un aperçu des bienfaits de la biodiversité pour le corps et l'esprit.



L'exposition « La biodiversité et nous »

Une expo itinérante pour tous

L'exposition « **La biodiversité et nous** » illustre le rôle de l'ARB dans la conception et la mise à disposition d'outils dont l'ensemble des acteurs en région peuvent se saisir. Elle reflète également le positionnement de l'Agence : **partager les solutions** concrètes et **expliquer les services rendus** par la nature.

En 2024, elle a été empruntée l'équivalent de **69 jours**, par des collectivités, des établissements scolaires et une association.

7 emprunts

Le Portail de la biodiversité en Centre-Val de Loire

Le cap des 100 000 visites franchi !

Depuis 2022, le Portail est le **centre de ressources pour découvrir, comprendre et agir** en faveur du vivant en région. **Média collaboratif du collectif ARB**, il valorise les **acteurs** de la biodiversité en Centre-Val de Loire, partage leurs **ressources** et **oriente** les publics (collectivités, associations, entreprises, agriculteur-rices, enseignant-es...) vers les dispositifs d'accompagnement, les interlocuteur-rices compétent-es, les outils pratiques et les contenus scientifiques et vulgarisés.

Cette année encore, le collectif ARB a conçu des contenus spécifiques sur le Portail pour **sensibiliser** (pages portraits d'espèces emblématiques comme la Hople bleue ou le Héron pourpré, retours d'expérience de collectivités...), **former** (dossier thématique « Éclairage et biodiversité »...) et **mobiliser** (boîte à outils « Cours d'écoles, des espaces à rafraîchir », catalogue des aides, pages de solutions pour s'adapter aux changements climatiques, idées d'actions sur la biodiversité forestière...).

Le Portail est **enrichi** en continu. En 2024, plus de **500 contenus** ont été publiés ou mis à jour.

ACCOMPAGNER LES ACTEURS ET FAIRE ÉMERGER LEURS PROJETS

Engager tous les acteurs

La prise de conscience des enjeux, et des actions parfois simples à mettre en œuvre, est essentielle. Dès les travaux de préfiguration de l'Agence, la nécessité d'une **animation territoriale** a donc été identifiée comme une priorité, avec pour objectifs de donner les clés de compréhension, montrer le champ des possibles, **partager** des retours d'expérience accessibles, et **orienter** vers les interlocuteur·rices et les financements potentiels.

Les attentes et besoins des **collectivités** sont forts. Si l'accompagnement de l'Agence s'est particulièrement concentré sur celles-ci, l'ARB s'est également attachée durant l'année 2024 à **élargir son action** vers d'autres publics en lien avec son objectif de **mettre la biodiversité au cœur de la société**.

Cela renforce les dynamiques engagées depuis la création pour une action décloisonnée en faveur de cet enjeu transversal qu'est la biodiversité. En effet, les activités de **tous les secteurs influent sur la biodiversité et dépendent d'elles**.



Renfort de l'animation territoriale pour 2 ans

De nouveaux outils pour les collectivités

En 2024, l'ARB a bénéficié d'un **poste supplémentaire** pour densifier ses missions d'accompagnement des collectivités grâce au financement de l'État via la mesure Ingénierie du **Fonds vert**. Cette mission s'articule avec **les politiques publiques de l'État et de la Région pour la prise en compte de la biodiversité et l'adaptation aux changements climatiques des territoires**.

➤ **Un support de présentation pédagogique** a été construit avec les partenaires des services de l'État et de la Région pour présenter **les enjeux** et faire connaître **les leviers d'action**. Cette présentation est proposée aux collectivités, afin que l'ensemble des élu·es puissent se saisir de ces sujets, et aux structures engagées dans la transition des territoires. Le support et sa note d'accompagnement peuvent aussi être partagés aux organisations partenaires souhaitant intervenir elles-mêmes auprès des collectivités.

- **Des fiches actions** sur la prise en compte de la biodiversité dans les différentes **compétences des collectivités** sont aussi en cours de rédaction. Elles permettront d'apporter des **réponses** aux problématiques qu'elles rencontrent au quotidien.
- **Un nouveau format de webinaires**, « **À l'heure de la biodiv'** ! » a pour objectif de répondre aux questions que se posent les acteurs en région par des cycles thématiques. Le premier cycle sur la végétalisation a réuni 93 personnes de 67 structures différentes dont 43 collectivités !



Dynamique amorcée pour l'accompagnement des réseaux économiques

Lancement de l'accompagnement pour 3 ans

Après **2 ans de préfiguration** et de réflexion sur les financements mobilisables, l'ARB a pu lancer l'accompagnement des réseaux économiques pour une durée de 3 ans grâce au cofinancement de l'OFB et de la Région. Ainsi, **Eugénie Muntoni** est arrivée le 1^{er} décembre pour conduire cette mission.

Courant 2024, l'ARB a continué à répondre aux sollicitations des acteurs régionaux en participant à **différents évènements**. Ces

interventions ont permis de présenter les **liens entre entreprises et biodiversité** : sensibilisation des entreprises de Cheverny à la demande de cette commune *Territoire engagé pour la nature*, intervention lors d'un évènement de la CCI Touraine, présentation des enjeux de santé et nature en ville lors du petit déjeuner dédié aux entreprises de Tours... sans oublier la contribution au forum Biodiversité et Économie organisé par l'OFB en novembre.

Lancement du projet de zone test agricole favorable à la biodiversité

Un collectif d'agriculteurs du Cher volontaire

Du fait de l'importance des surfaces exploitées en Centre-Val de Loire, les activités agricoles façonnent les paysages et la biodiversité associée. L'ARB et ses membres ont donc souhaité initier **un projet volontariste** favorisant la biodiversité en secteur agricole. Un appel à manifestation d'intérêt a permis d'identifier dans le Cher un collectif d'exploitants volontaires. Les exploitations étant basées **sur l'aire d'alimentation de captage du Porche**, il s'agit d'y développer les synergies favorables au triptyque « qualité de l'eau – biodiversité – agriculture ».

Piloté par l'ARB et intégré dans le **LIFE Biodiv'France** porté par l'Office français de la biodiversité (OFB), ce projet se caractérise par sa **composante multi partenariale** avec la Chambre d'agriculture du Cher et l'agglomération Bourges Plus, en tant qu'animatrices locales, ainsi que la contribution de nombreux acteurs : FDGEDA, laboratoires de recherche de la Zone Atelier Loire, Fédération des chasseurs du Cher, Nature 18, GABB, Bio Centre, association Hommes et Territoires, Museum de Bourges, le Syndicat de rivière SIAB3A.



1^{ère} réunion avec le collectif d'agriculteurs engagés dans le projet de zone test agricole, en décembre à Soye-en-Septaine © ARB

Il s'agira de montrer sur **2025-2031** les leviers permettant de favoriser la qualité de l'eau, d'améliorer la biodiversité, tout en préservant une activité agricole viable, et d'en faire ainsi une **zone de pédagogie par l'exemple**.



Vue aérienne de Bou (45) © Mairie de Bou

Mobiliser les collectivités

L'Agence anime **depuis 2019** le dispositif « Territoires engagés pour la nature », en coordination avec la Région, l'Office français de la biodiversité, la DREAL, les deux Départements membres de l'ARB (le Cher et l'Eure-et-Loir), les agences de l'eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie ainsi que le CEREMA. L'objectif de ce dispositif est d'accompagner les collectivités volontaires à structurer un **plan d'actions concrètes** en faveur de la biodiversité, sur 3 ans, et de les aider à sa mise en œuvre.



« Territoires engagés pour la nature » (TEN)

La dynamique se poursuit

Le dispositif « Territoires engagés pour la nature » continue de mobiliser les collectivités régionales.

Début 2024, **7 collectivités** ont rejoint le club des engagés dont **1 intercommunalité**, et **15 collectivités** ont vu leur reconnaissance renouvelée.

Elles sont ainsi **42 collectivités reconnues** en Centre-Val de Loire pour leur engagement à agir concrètement en faveur de la biodiversité et à mobiliser autour d'elles les acteurs locaux.

Ces territoires reconnus ont donc bénéficié de

l'appui technique de l'ARB tout au long de l'année pour la réalisation de leurs actions.

Par ailleurs, en décembre, **10** collectivités arrivant au terme des 3 années de reconnaissance ont déposé une demande de renouvellement. Cela témoigne de l'intérêt qu'elles trouvent à ce réseau pour bénéficier de **partages d'expérience** et **d'un appui technique**.

3 nouvelles candidatures ont également été déposées par des collectivités désireuses de rejoindre cette dynamique.

Mise à jour du dossier de candidature

Suite à plusieurs retours sur la complexité du dossier de candidature, il a été convenu que cela pouvait constituer un **frein non négligeable** pour de petites collectivités dépourvues d'ingénierie. Le collectif régional a souhaité faire une mise à jour pour réduire la taille du dossier à compléter tout en conservant le **niveau d'engagement** attendu des collectivités désirant rejoindre le dispositif. Un tableau de synthèse a également été produit pour permettre aux collectivités d'identifier plus facilement les actions réalisables.

Quelques temps forts en 2024 :

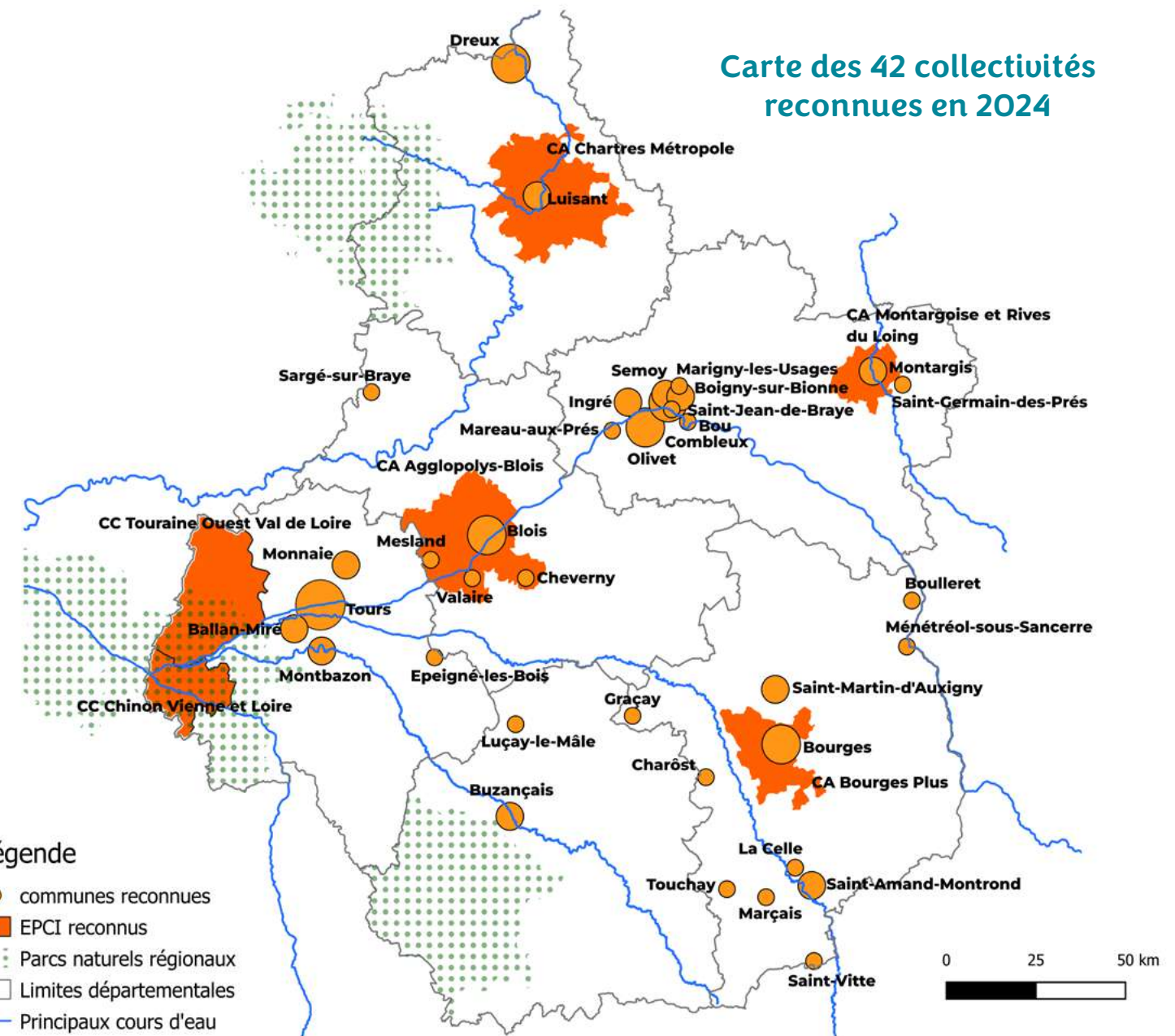
- Échange autour des projets de Mareau-aux-Prés lors de la cérémonie de remise des diplômes.
- Journée sur l'**urbanisme durable dans le contexte du zéro artificialisation nette (ZAN)** à Montargis.

7
nouvelles
collectivités

15
renouvellements
d'engagement

13
dossiers
déposés en
décembre
2024

42
collectivités
reconnues
en 2024



7 nouvelles collectivités reconnues (N) et 15 renouvellements (R) en 2024

- **Cher** : Boulleret (R), Bourges (N), CA Bourges Plus (N), Charôst (R), Marçais (R), Ménétréol-sous-Sancerre (N), Touchay (R), Saint-Vitte (R)
- **Eure-et-Loir** : Luisant (R)
- **Indre-et-Loire** : Ballan-Miré (R), Epeigné-les-Bois (R), Montbazou (N), Tours (R)
- **Loir-et-Cher** : Blois (N), Mesland (R), Sargé-sur-Braye (N)
- **Loiret** : Boigny-sur-Bionne (R), CA Montargoise et Rives du Loing (R), Olivet (R), Mareau-aux-Prés (N), Marigny-les-Usages (R), Saint-Germain des Prés (R)



Visite de l'Écoquartier des Rives du Solin (45) à la journée technique du 8 octobre © ARB



Biodiv'tour à l'école élémentaire de Saint-Ouen (41) © ARB

Faciliter les coopérations et les échanges entre pairs

Pour favoriser le passage à l'action, l'Agence propose diverses ressources sur le Portail de la biodiversité (boîtes à outils, dossiers thématiques, idées d'actions, retours d'expérience) et anime le Biodiv'tour, au sein duquel plusieurs collectivités reconnues Territoires engagés pour la nature, dispositif également animé par l'ARB en Centre-Val de Loire, sont par ailleurs engagées. De nombreux projets reproductibles favorables à la biodiversité sont déployés. L'objectif de l'Agence est donc de les valoriser, voire d'accompagner leur mise en œuvre, et de favoriser le partage d'expérience pour donner envie d'agir.



Élargissement du Biodiv'tour en Centre-Val de Loire

À la rencontre des acteurs et des solutions sur le terrain

Lancé en 2023, le Biodiv'tour est un ensemble de **visites professionnelles gratuites** à la demande, qui crée des rencontres entre collectivités sur le terrain. Ce dispositif permet ainsi de valoriser des retours d'expérience sur des solutions concrètes **favorables à la biodiversité**, au **climat**, à **l'habitabilité** des territoires et à la **santé** des habitant·es.

Élu·es ou technicien·nes de collectivités sont invité·es à venir partager et s'inspirer en déclenchant les visites de leur choix à partir des formulaires dédiés. Le catalogue complet se trouve en ligne sur le Portail, rubrique Agir > Le Biodiv'tour, des visites professionnelles inspirantes !

3 nouvelles visites thématiques

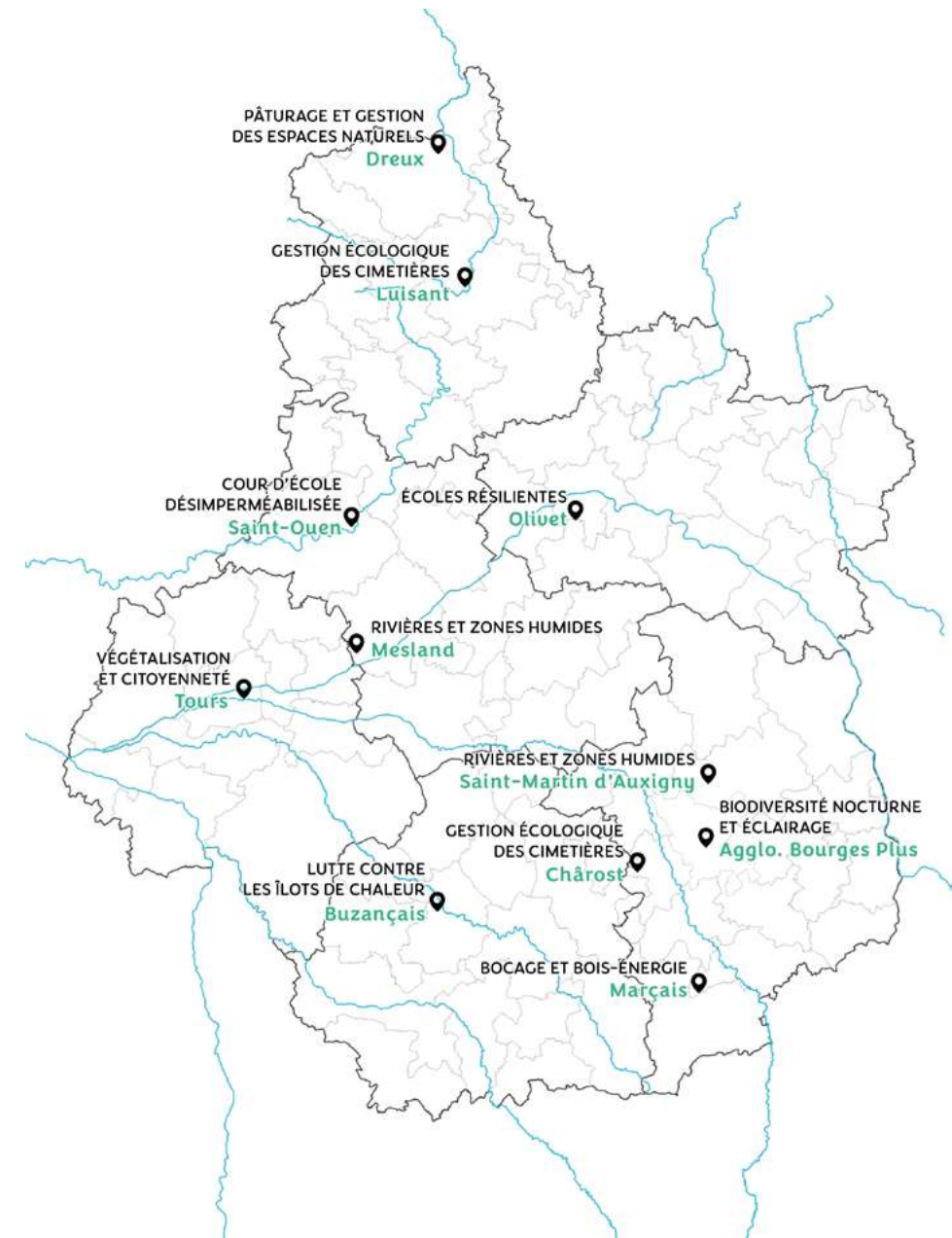
En 2024, 3 collectivités ont rejoint le Biodiv'tour afin d'élargir les thématiques abordées (éclairage, cimetières, végétalisation...), en fonction des priorités décidées par le collectif ARB, tout en veillant à la représentativité du territoire régional.

- **Cour d'école désimperméabilisée** à Saint-Ouen (41) : entre la fin du bitume et l'implication des enfants, Saint-Ouen s'implique pour son école et des élèves en pleine santé !
- **Restauration d'une rivière et d'une zone humide** à Mesland (41) : pour faire face à des problématiques d'inondation, d'érosion ou de pollution, Mesland met en place des Solutions fondées sur la Nature !
- **Lutte contre les îlots de chaleur** à Buzançais (36) : entre plantations, déminéralisation, sobriété en eau, recherche de liaisons ombragées, Buzançais se prépare aux grosses chaleurs !

Un enrichissement continu

Au-delà de la coordination des visites existantes et de la communication autour de celles-ci, l'Agence travaille également à la **construction de nouvelles visites**, sur des thèmes déjà abordés ou sur de **nouvelles thématiques** correspondant aux enjeux et compétences des collectivités. Cela permet de renforcer le maillage du territoire et de faciliter l'accès à ce dispositif.

Afin d'augmenter la visibilité des visites, un premier **webinaire de présentation** a été organisé à l'intention de **futur·es ambassadeur·rices** du dispositif dans le département du Cher. Ces intermédiaires, en raison de leurs professions, peuvent jouer un rôle clé en faisant connaître le Biodiv'tour et en constituant des groupes de visiteurs pour en faire bénéficier leurs réseaux respectifs.



en **2024**
chiffres



8
visites

100
visiteurs

17
collectivités
participantes



La Loire à Bréhémont (37) © N. Van Ingen

Préserver et restaurer les milieux aquatiques

Les milieux aquatiques et humides sont présents sur tout le territoire régional et font du Centre-Val de Loire une région d'eau ! Ils sont indispensables par les nombreux services qu'ils apportent mais sont altérés par différents facteurs liés notamment aux activités humaines. Pour garantir leur fonctionnement écologique et ainsi des ressources en eau de qualité et en quantité, des solutions concrètes existent et peuvent s'inscrire dans les réflexions et projets d'aménagement du territoire.

La gestion des milieux aquatiques

Accompagner les collectivités pour la restauration des milieux aquatiques

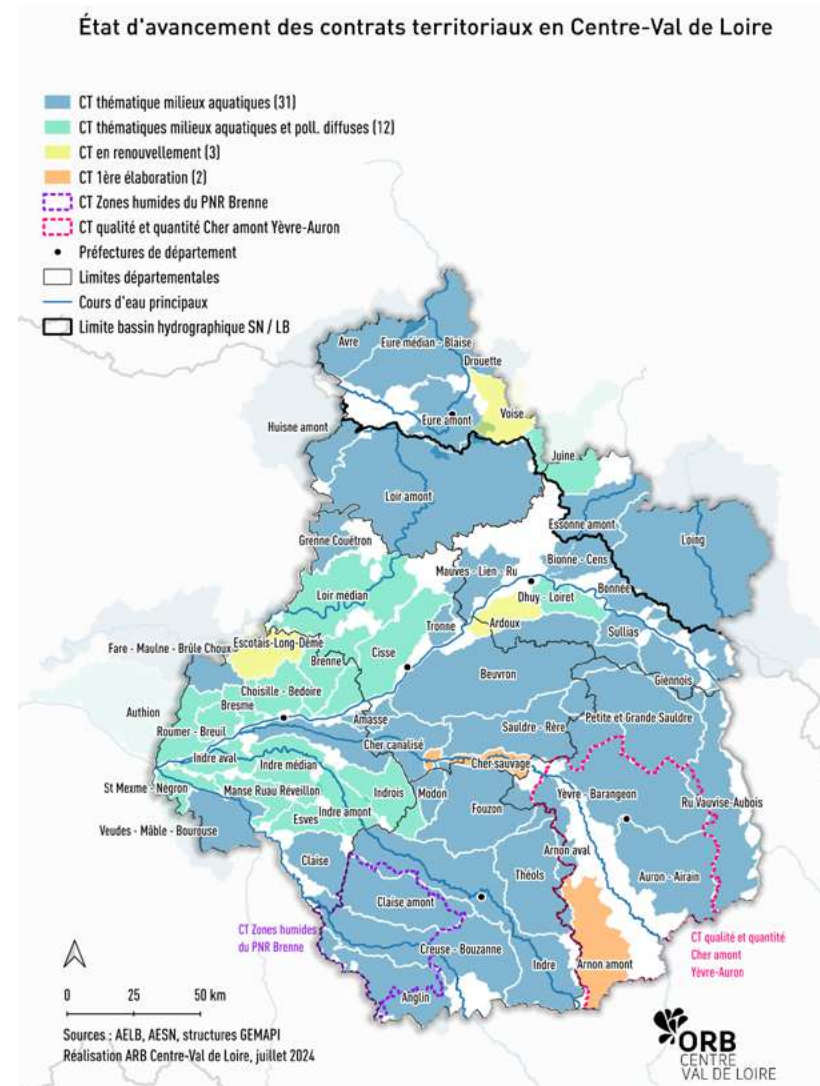
L'ARB anime la cellule régionale de coordination et d'animation territoriale (CERCAT) sur les milieux aquatiques.

Celle-ci **accompagne les collectivités** (établissements publics de coopération intercommunale et syndicats de rivière) dans leur compétence en matière de gestion des milieux aquatiques.

Pour cela, elle apporte un appui technique pour l'émergence et la mise en œuvre de programmes d'actions concertés par bassin versant : le **contrat territorial**.

Les actions ont pour objectif de **préserver et de restaurer les cours d'eau et zones humides** (reméandrage de cours d'eau, restauration de la continuité écologique, ouverture du milieu, création de frayères...) et de lutter contre les pollutions liées aux pesticides et nitrates.

Cet outil permet de mettre en œuvre un **projet territorial concerté** pour répondre aux enjeux de l'eau dans un contexte de changement climatique.



Animer un collectif d'acteurs

Chaque année, l'ARB coorganise avec les agences de l'eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie, la Région Centre-Val de Loire, l'Office français de la biodiversité et le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, une **rencontre du réseau régional des gestionnaires de milieux aquatiques et naturels** ; ce afin de favoriser les échanges entre technicien·nes et de valoriser les retours d'expérience.

La journée du **5 avril 2024** a eu lieu sur le **bassin versant de la Cisse, à Mesland (41)** et a permis d'aborder le **sujet des haies** : l'implantation, la gestion, la valorisation... Les participant·es ont pu également visiter des travaux de restauration d'une zone humide, d'un cours d'eau et d'une zone d'expansion de crue, réalisés par la commune de Mesland et le syndicat mixte du bassin de la Cisse. Par ailleurs, ces travaux de restauration font désormais l'objet d'une visite via le Biodiv'tour.

19
nouveaux
contrats signés
en 2024

45
contrats
en cours

1
journée
technique

104
participants
à la journée



Visite des travaux de restauration de la zone humide de Mesland par le syndicat de bassin de la Cisse lors de la journée technique © ARB

La journée mondiale des zones humides

« Zones humides et humains, des vies entrelacées »

La « Journée mondiale des zones humides » (JMZH) qui commémore la signature de la Convention de Ramsar sur les zones humides le 2 février 1971, met à l'honneur ces milieux et les structures qui œuvrent pour les protéger. Elle donne le coup d'envoi d'un mois de manifestations **partout en France**.

L'ARB coordonne l'opération en Centre-Val de Loire **depuis 2021**. Avec comme thématique annuelle « Les zones humides, sources de bien-être humain », cette édition 2024 a permis de souligner les liens étroits, au-delà du rôle vital de ces milieux, entre les populations et les zones humides tout au long de l'histoire de l'Humanité.

40 animations, très diversifiées, notamment dans le cadre des activités proposées par le Parc naturel régional de la Brenne, ont été labellisées en région : sorties nature grand public, jeux de société, ateliers, autant d'occasions de découvrir les zones humides et les structures qui œuvrent au quotidien pour ces milieux naturels majeurs.





Adapter les territoires

Le climat change en Centre-Val de Loire. Il affecte les écosystèmes et les humains. Or, lorsqu'ils sont fonctionnels, les milieux naturels assurent de nombreux bénéfices vitaux. Préserver la biodiversité, c'est préserver les milieux naturels, dont nous dépendons, et qui sont essentiels face au changement climatique. En effet, pour adapter les territoires et préserver la qualité de vie des habitant·es, la nature est une alliée précieuse. L'Agence s'attache donc à renforcer la connaissance de ces services rendus et à faciliter la mise en œuvre des Solutions fondées sur la Nature.

Assurer l'habitabilité des territoires face au changement climatique

La nature comme source de solutions

Face à l'augmentation des risques, les collectivités doivent relever un défi de taille pour lequel de nombreuses solutions peuvent se trouver dans les écosystèmes et la nature. C'est en partant de ce constat que l'ARB est engagée depuis 2020 aux côtés de l'OFB dans **le programme européen « Life ARTISAN »**. Il s'agit de faire comprendre les enjeux climatiques locaux et d'orienter vers les Solutions fondées sur la Nature afin de mettre en œuvre des **actions concrètes**.

En 2024, plusieurs outils ont été créés afin de faciliter cette compréhension et de favoriser le passage à l'action :

- > publication d'une **boîte à outils « Cours d'écoles, des espaces à rafraîchir ! »** sur les étapes d'un projet de renaturation, les acteurs et ressources clés ;
- > lancement des webinaires **« À l'heure de la biodiv' »** avec un premier **cycle sur la végétalisation** ;
- > création de l'**atelier « Mon territoire demain - La nature comme solution »**, sur une idée de l'Agence bretonne de la biodiversité et adaptée pour le Centre-Val de Loire. Testé à la Biennale Nature & Paysage, puis au Séminaire des 5 ans, ce jeu de plateau permet d'appréhender les Solutions fondées sur la Nature en analysant 3 milieux (agricole, forestier et urbain) avant et après la mise en place de ces solutions.

Accroître la Résilience des Territoires au changement climatique par l'Incitation aux SafN (ARTISAN)

Le Life intégré ARTISAN est un programme financé par l'Europe et coordonné par l'Office français de la biodiversité avec l'appui de 28 partenaires, dont l'ARB Centre-Val de Loire. Il vise à développer la mise en œuvre des Solutions fondées sur la Nature sur tout le territoire, grâce à l'animation d'un réseau d'acteurs (à l'échelle nationale et régionale) et à la diffusion d'outils.



L'Agence favorise également la montée en compétences avec l'organisation de journées techniques et l'intervention dans de multiples rencontres professionnelles (par exemple **la journée « Santé et grosses chaleurs, la nature comme solutions »**, coconstruite avec de nombreux partenaires).

Enfin, les travaux du **collectif régional « Adaptation au changement climatique »**, copiloté par l'ADEME, la Région, l'ARB et la DREAL, se sont poursuivis avec notamment l'organisation de la journée régionale du 11 octobre.



Journée « Santé et grosses chaleurs, la nature comme solutions » du 30 mai 2024 © ARB

Valoriser au national les actions régionales

L'ARB participe à divers événements à l'échelle nationale pour valoriser des projets mis en œuvre en Centre-Val de Loire et donner à voir auprès des acteurs nationaux (Ministère, UICN, Ramsar France...) la mobilisation de nos collectivités et la dynamique de nos territoires.

L'Agence contribue aussi à l'élaboration de contenus nationaux ou interrégionaux sur le climat et l'utilisation des SafN tels que, en 2024 :

- > **l'outil interactif « Place aux Solutions fondées sur la Nature ! »** comprenant une publication spéciale à destination des décideur·euses et une boîte à outils à destination des équipes techniques. 4 actions réalisées en Centre-Val de Loire y sont valorisées et pourront servir d'exemples au national ;
- > **le Guide CEPRI sur les Solutions d'adaptation fondées sur la Nature** pour prévenir les risques d'inondation.



Zoom sur : 4^e Plan Régional Santé Environnement (PRSE4)

Au sein du plan d'actions (2024-2028), l'Agence a été identifiée pour animer l'action 15 relative à la végétalisation et à la renaturation des villes pour la biodiversité et la santé des habitant·es.

Plusieurs des travaux précédemment cités y ont contribué, tout comme diverses interventions :

- > l'intervention au Séminaire « L'urbanisme favorable à la santé dans les projets de cours d'école » organisé par le CAUE 41 le 7 février ;
- > l'intervention au colloque « Végétalisation, des cours d'écoles aux espaces publics » organisé par le CPIE Brenne-Berry le 16 octobre.

ANIMER LE COLLECTIF ARB

Faire vivre une gouvernance collaborative

En mutualisant les outils, en développant des partenariats et en veillant à mettre en place des actions complémentaires dans leurs propres structures, les 22 membres de l'ARB renforcent la cohérence, la lisibilité et l'efficacité des projets. Services de l'État, collectivités, associations naturalistes et d'éducation à l'environnement, chambres d'agriculture et de commerce, usagers de la nature, organisme de recherche... les horizons divers des membres sont une richesse pour l'enjeu transversal que représente la préservation et la reconquête de la biodiversité. L'équipe interne à l'ARB anime ce collectif afin de renforcer sa dynamique et coordonner ses actions.

Un séminaire annuel pas comme les autres...

Les 5 ans de l'ARB

Le séminaire des 5 ans a souligné l'importance du collectif. Il a permis de **dresser le bilan** de ces premières années, de **célébrer les actions** et de **se projeter** ensemble dans les travaux à conduire. Ainsi, en amont de la journée du 18 décembre qui incluait les partenaires de travail, le séminaire annuel de l'Agence comportait **une première matinée** d'échanges entre membres, avec au programme :

- la présentation des éléments chiffrés du bilan et de plusieurs travaux collectifs ;
- des ateliers autour de 3 questions (impacts des travaux de l'ARB, actions à renforcer et besoins).

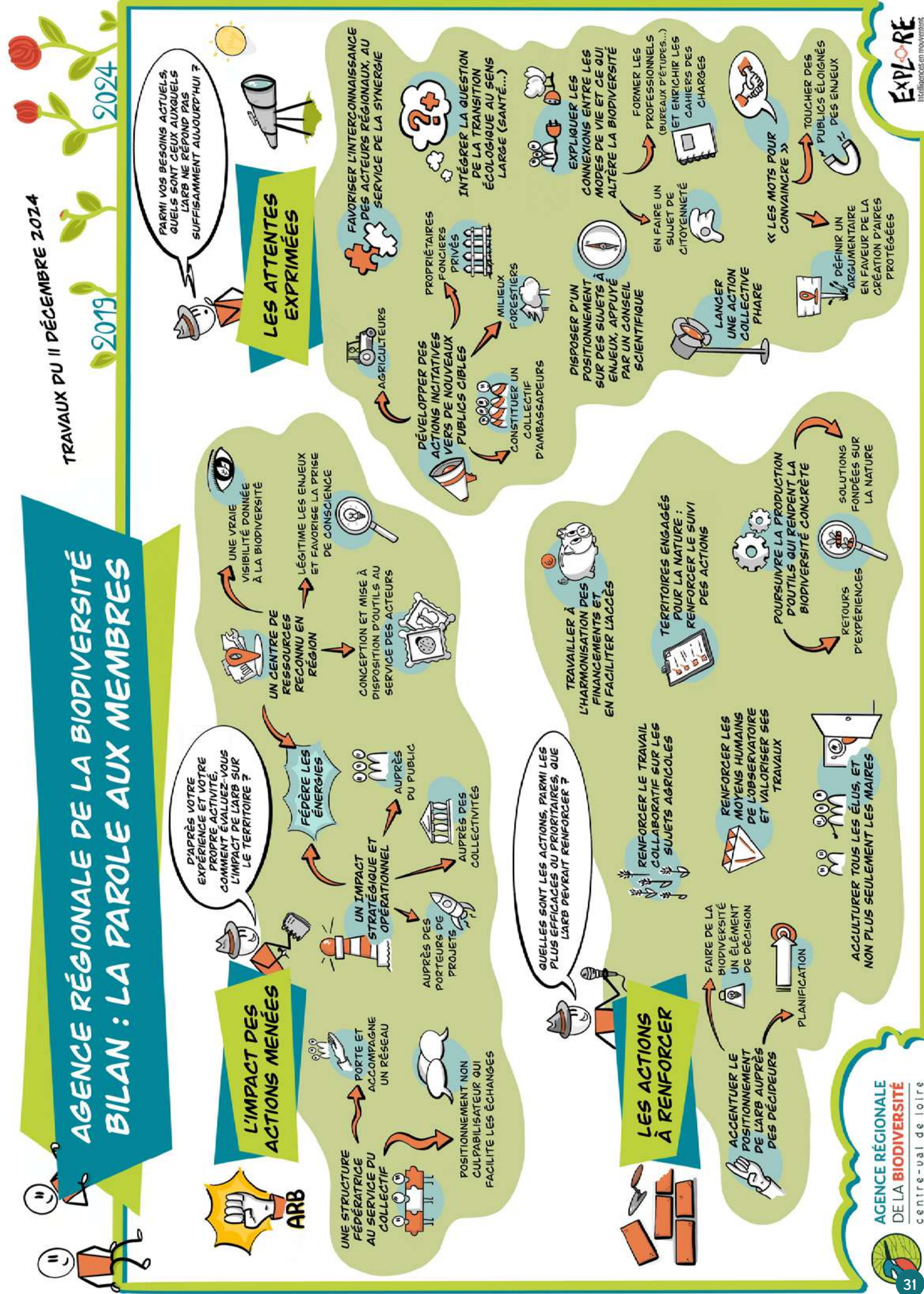
Ce séminaire a été coconstruit avec les membres via un **groupe de travail** dédié, afin d'en définir ensemble les contenus et les formats.

Le Conseil d'administration sur le terrain

Découvrir les actions des membres

Une fois par an, le Conseil d'administration a directement lieu sur le site d'un des membres du collectif. En 2024, c'est l'INRAE qui a accueilli les administrateur·rices et référent·es techniques.

Les membres du conseil d'administration ont visité le site orléanais de l'institut, à Ardon, et ont découvert le **Conservatoire européen des échantillons de sols (CEES)** qu'il abrite. Les échantillons qui y sont stockés (plus de 25 000) permettent, une fois analysés, d'évaluer la qualité des sols en France et son évolution au cours du temps. La visite du bâtiment en lui-même a été instructif : construit en terre crue (pisé), il offre de bonnes performances énergétiques et un confort non négligeable.



Visite du CEES à Ardon (45) © ARB

PUBLICATIONS 2024

Le dossier thématique « Éclairage et biodiversité »

Pour comprendre les impacts de la pollution lumineuse et les solutions pour y remédier.



Les dépliants accordéons

Un support imprimé synthétisant les enjeux régionaux et pistes d'actions développées dans les dossiers thématiques.



La boîte à outils « Cours d'écoles, des espaces à rafraîchir ! »

Une publication en ligne sur le Portail de la biodiversité afin de connaître toutes les étapes et ressources pour un projet de renaturation.

4 rubriques pour accompagner les porteur·euses de projet :

- Mener le projet
- Désimperméabiliser
- Végétaliser
- Repenser les espaces et leurs usages pour jouer et apprendre



La carte postale Végétalisons !

Une nouvelle carte à ajouter à la collection pour partager toutes les ressources de notre boîte à outils « Végétalisons ! » : pourquoi, comment et où végétaliser ?



Les indicateurs de l'Observatoire régional de la biodiversité au format numérique

Pour une prise en main et une mise à jour facilitées de ces outils d'évaluation thématiques. Ces indicateurs sont également accompagnés des récap' des indicateurs : une infographie de 2 pages pour comprendre en un coup d'œil les enjeux. En 2024, 5 premiers récap' ont été mis en forme :

- État et suivi des milieux aquatiques
- Gestion des milieux aquatiques et humides
- Continuité écologique des milieux aquatiques
- Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers
- Éducation à la biodiversité



PUBLICATIONS 2024

Les guides « Planter local » et « Semer local » et leurs cartes postales

Sur les espèces adaptées dans le cadre de plantations d'arbres et arbustes (tous publics) ou de semences de prairies et couverts (professionnels).



Le poster des 10 ans de l'Observatoire

Pour célébrer la biodiversité régionale, connaître son état de santé, les actions à mener à son échelle et mieux comprendre le rôle de l'Observatoire.



Les « Le saviez-vous ? »

Publiés chaque mois, ils illustrent des infos clés sur la biodiversité, en chiffres, en images, en anecdotes et faits marquants.



Le catalogue des publications du Portail régional de la biodiversité

Pour retrouver toutes les publications de l'Agence à un seul et même endroit.

Découvrez-le en flashant ce QR code !





AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ

centre-val de loire

L'ARB Centre-Val de Loire, c'est aussi **une équipe opérationnelle pluridisciplinaire composée de 12 personnes**. À l'interface de ses membres et des besoins des acteurs régionaux, **l'équipe coordonne et anime les actions de l'Agence**.

Catherine BERTRAND

Direction

catherine.bertrand@biodiversite-centrevaldeloire.fr
02 38 53 53 50

Alexandrine GAGNAIRE

Communication et mobilisation de la société

alexandrine.gagnaire@biodiversite-centrevaldeloire.fr
07 71 91 12 24

Pascale LARMANDE

Animation territoriale Solutions fondées sur la Nature

pascale.larmande@biodiversite-centrevaldeloire.fr
07 71 91 12 47

Laetitia ROGER-PERRIER

Valorisation de la connaissance et animation de
l'Observatoire régional de la biodiversité

laetitia.roger-perrier@biodiversite-centrevaldeloire.fr
07 71 91 13 55

Ella LEROY

Alternante en communication

ella.leroy@biodiversite-centrevaldeloire.fr
07 50 75 44 11

Alan MÉHEUST

Animation territoriale

alan.meheust@biodiversite-centrevaldeloire.fr
07 48 73 88 99

Cécile LE MEUNIER

Gestion administrative et comptable

cecile.le-meunier@biodiversite-centrevaldeloire.fr
02 38 53 53 57

Mylène MOREAU

Animation territoriale milieux aquatiques

mylene.moreau@biodiversite-centrevaldeloire.fr
07 71 91 12 27

Benjamin VIRELY

Accompagnement des acteurs

benjamin.virely@biodiversite-centrevaldeloire.fr
07 71 91 13 47

Marine CÉLESTE

Animation du Portail et du Biodi'ou'jour

marine.celeste@biodiversite-centrevaldeloire.fr
07 71 91 12 88

Eugénie MUNTONI

Animation des réseaux économiques

eugenie.muntoni@biodiversite-centrevaldeloire.fr
07 50 75 44 05

Charlotte LE MOIGNE

Pilotage de la zone test agricole

charlotte.le-moigne@biodiversite-centrevaldeloire.fr
07 50 74 46 90

www.biodiversite-centrevaldeloire.fr

13 avenue des Droits de l'Homme
45 921 Orléans cedex 9
02 38 53 53 57